

**Local du club USAN** (Poney Club de Nancy)  
**56 Rue du Haut de Chèvre, 54000 Nancy**

Une assemblée générale ordinaire du Comité départemental de spéléologie de Meurthe-et-Moselle (C.D.S. 54) s'est tenue le samedi 29 janvier 2022 dans la cour du local du club USAN, à Nancy.

Le secrétaire, M. LHIRONDELLE Alexis, ouvre l'A.G. à 9h30 en présence de 13 licenciés du C.D.S. Parmi ces personnes, on compte 10 représentants élus des clubs départementaux, sur 13 désignés, ce qui correspond à un taux de participation de 77 %. A noter que le SCL de Lunéville, lors de son A.G. extraordinaire du 14 nov. 2020 a décidé de la dissolution du club. Celui-ci ayant 1 élu représentant pour cette olympiade 2020/2024.

Le secrétaire présente les excuses de M. HERBILLON Claude, représentant des membres individuels du département.

Liste des présents :

	NOM	Prénom	Club	Renseignements
1.	M. ADMANT	Pascal	USAN	- Conseil d'administration - Représ. à l'A.G. régionale - Représ. à l'A.G. de l'A.A.M.L.S. - Vérificateur aux comptes - Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.
2.	Mme BINSFELD-HOULNÉ	Christine	USAN	- Conseil d'administration - Représ. à l'A.G. régionale
3.	M. GUYOT	Jean-Michel	USAN	- Représ. à l'A.G. régionale - Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.
4.	M. HUMBERT	Olivier	USAN	- Représ. à l'A.G. régionale - Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.
5.	M. HOULNÉ	Pascal	USAN	- Représ. à l'A.G. régionale - Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.
6.	M. KELLER	Jean-Paul	USAN	- Trésorier C.D.S. - Conseil d'administration - Représ. à l'A.G. régionale - Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.

7.	M. LE GUERC'H	Bernard	USAN	- Représ. à l'A.G. régionale - <b>Vérificateur aux comptes</b>
8.	M. LHIRONDELLE	Alexis	U.S.B.L. Spéléo	- <b>Secrétaire C.D.S.</b> - <b>Conseil d'administration</b> - <b>Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.</b>
9.	M. LOSSON	Benoît	U.S.B.L. Spéléo	- <b>Conseil d'administration</b> - Représ. à l'A.G. régionale
10.	M. NUS	François	USAN	- <b>Président adjoint C.D.S.</b> - <b>Conseil d'administration</b> - <b>Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.</b>
11.	M. PRÉVOT	Christophe	USAN	- Représ. à l'A.G. fédérale - Représ. à l'A.G. régionale - <b>Commissions C.D.S. (Ens. &amp; EPI)</b> - <b>Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.</b>
12.	M. PRÉVOT	Théo	USAN	- Représ. à l'A.G. régionale - <b>Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.</b>
13.	M. RODANGE	Denis	U.S.B.L. Spéléo	- <b>Président C.D.S.</b> - <b>Conseil d'administration</b> - <b>Élu représ. à l'A.G. du C.D.S.</b>

## **2. ANNÉE 2021 :**

**Le procès verbal de l'A.G. 2021** est adopté à l'unanimité moins deux absents.

---

En 2021, le C.D.S. 54 a rassemblé 93 membres, soit 1,44 % des 6 463 licenciés de la Fédération et 24,60 % des 378 licenciés de la région Grand Est. La lecture des renseignements statistiques par la présidente montre :

- une stabilité des licences par rapport à 2020 malgré les difficultés sanitaires ;
  - une féminisation du département au 41e rang national (sur 90), un âge moyen un peu en dessous de celui de la F.F.S. et du comité spéléologique régional, et un taux de jeunes de moins de 26 ans au 18e rang national (sur 85) ;
  - que le C.D.S. se classe 23e pour le nombre de ses licenciés au niveau national, mais seulement 40e si l'on rapporte ce chiffre à la population départementale.
- 

Le vice-président M.NUS François effectue la lecture du rapport moral. Dans son rapport moral, il fait état de son implication dans la poursuite des actions menées et de l'intérim de la présidence. Il souligne également les difficultés d'assurer pleinement son rôle de part son emploi du temps chargé et ses obligations professionnelles. Il termine par ses vœux les plus sincères pour pérenniser et faire connaître notre activité spéléo, si diversifiée, dans notre région Grand Est.

---

Concernant le matériel du C.D.S 54 : Une réunion en fin d'AG a été réalisée en présence de M. PREVOT Christophe, M. PREVOT Théo, M. RODANGE Denis et M. LHIRONDELLE Alexis afin de vérifier la liste matériel ainsi que de statuer sur le matériel en mauvais état, trop vieux et inutilisable par sa vétusté.

---

Le trésorier, Jean-Paul KELLER, présente ensuite le compte de résultat et le bilan financier pour l'exercice 2021.

## Compte de résultat 2021 format plan comptable :

CHARGES	Réalisé 2021	PRODUITS	Réalisé 2021
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises</b>	
604 - Prestations de services		707 - Vente de marchandises	
601 - Achats matières et fournitures	1 000,00 €	706 - Prestations de services	
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
6064 - Fournitures administratives	63,34 €	État :	
6068 - Autres	23,40 €	ANS - PSF (ex CNDP)	1 500,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>		FDVA	
611 - Sous-traitance générale		Région :	
613 - Location immobilières et mobilières		Conseil régional Grand Est	
615 - Entretien et réparation		Département(s) :	
616 - Assurance		Conseil départemental 54	400,00 €
6183 - Documentation		Commune(s) :	
6185 - Divers	519,00 €	Fonds européens :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Organismes sociaux :	
623 - Publicité, publication		ASP (emploi aidé) :	
625 - Déplacements, missions, réceptions		Autres aides, dons :	
626 - Frais postaux et télécommunication		Féd. française de spéléologie	
6281 - Services bancaires			
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	49,09 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>66 - Charges financières</b>	8,93 €	771 - Sur opérations de gestion	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		772 - Sur exercices antérieurs	
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>	981,00 €	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>Total des charges</b>	<b>2 595,67 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>1 949,09 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>2 595,67 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 949,09 €</b>

BILAN FINANCIER ARRÊTÉ AU 31/12/2021			
ACTIF		PASSIF	
Livret d'épargne B.P.L.C.	9 868,63 €	Fond associatif	12 076,27 €
Compte courant B.P.L.C.	2 761,06 €	Résultat 2021	-646,58 €
Livret A La Poste		Charges à payer	219,00 €
Produits à recevoir		Provision totale	981,00 €
Payé d'avance			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>12 629,69 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>12 629,69 €</b>

Compte de résultat 2021 :

COMPTE DE RÉSULTAT 2021			
PRODUITS		CHARGES	
Produits financiers	49,09 €	Cotisations	
Subvention C.D. 54	400,00 €	Frais de fonctionnement	63,34 €
Subvention ANS - PSF	1 500,00 €	Frais de présentation	23,40 €
Subvention FAAL			
Cotisation USAN et piscine		Subvention USAN projet PLT	1 000,00 €
Vente de matériel		Achat de matériels	
Commission secours		Participation stages	519,00 €
		Perte clôture Livret La Poste	8,93 €
Reprise sur provision		Mise en provision	981,00 €
Dons et abandons de frais			
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 949,09 €</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 595,67 €</b>
<b>RÉSULTAT D'EXERCICE 2021 :</b>			<b>-646,58 €</b>

DÉTAIL DES RETARDS À RECEVOIR ET À PAYER			
PRODUITS À RECEVOIR		CHARGES À PAYER	
		Retard aides financières	219,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>219,00 €</b>

Le président,  
M. RODANGE Denis

L'assemblée générale délibère sur :

- le montant de 10 151,67€ qui est affecté en totalité au nouveau compte fond associatif .

La modification est approuvée à l'unanimité.

- Le compte des provisions totales est déduit 1 924,60€ vers fond associatif.

La modification est approuvée à l'unanimité.

L'assemblée passe aux approbations et votes.

Les vérificateurs aux comptes, M. ADMANT Pascal et M. LE GUERC'H Bernard se sont réunis le 29 janvier. Leur rapport ne montre aucune irrégularité : les comptes sont sincères, honnêtes et bien tenus. Ils approuvent donc les comptes 2021 et donnent quitus au trésorier.

Le rapport moral et d'activités puis le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

## **2. ANNÉE 2022 :**

Les différents représentants du C.D.S. 54 aux A.G. fédérale, régionale et de l'A.A.M.L.S. (Association pour l'Animation de la Maison Lorraine de la Spéléologie), ainsi qu'au C.A. de l'A.A.M.L.S. sont ensuite vérifiés. Pas de changement par rapport à l'année précédente.

M. ADMANT Pascal et M. LE GUERC'H Bernard sont réélus à l'unanimité comme vérificateurs aux comptes.

---

Suite à la démission de la Présidente le 5 décembre 2021, le conseil d'administration se réunit pour proposer un président.

M. RODANGE Denis est seul candidat pour présider le CDS.

Il est élu à l'unanimité.

Il est également rappelé que des postes sont encore à pourvoir :

- Pour le conseil d'administration (4 postes vacants) ;
  - Pour les commissions : Environnement et protection, publications, secours.
- 

### **Propositions de projets pour l'année 2022 :**

- Visite d'une mine de sel à VARANGÉVILLE. (Suivant la réponse du musée);
- Un weekend spéléo avec plusieurs explorations de gouffres, hébergement et repas collectif pour l'occasion.

Il est également rappelé qu'un fond est disponible pour des aides financières aux membres du C.D.S. qui effectuent des stages. Les conditions d'obtention sont consultables sur le site du CDS.

---

Le budget prévisionnel 2021 proposé dans le document préparatoire de l'A.G. est ensuite observé. Il est adopté à l'unanimité comme suit :

Budget prévisionnel 2022 en format Plan comptable :

CHARGES	Prévision 2022	PRODUITS	Prévision 2022
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises</b>	
604 - Prestations de services		707 - Vente de marchandises	
601 - Achats matières et fournitures		706 - Prestations de services	
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
6064 - Fournitures administratives	50,00 €	État :	
6068 - Autres	50,00 €	ANS - PSF (ex CNDS)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		FDVA	1 000,00 €
611 - Sous-traitance générale	231,00 €	Région :	
613 - Location immobilières et mobilières	200,00 €	Conseil régional Grand Est	
615 - Entretien et réparation		Département(s) :	
616 - Assurance		Conseil départemental 54	500,00 €
6183 - Documentation		Commune(s) :	
6185 - Divers	1 000,00 €	Fonds européens :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Organismes sociaux :	
623 - Publicité, publication		ASP (emploi aidé) :	
625 - Déplacements, missions, réceptions	1 000,00 €	Autres aides, dons :	
626 - Frais postaux et télécommunication		Féd. française de spéléologie	
6281 - Services bancaires			
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	50,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>66 - Charges financières</b>		771 - Sur opérations de gestion	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		772 - Sur exercices antérieurs	
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	981,00 €
<b>Total des charges</b>	<b>2 531,00 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>2 531,00 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>2 531,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 531,00 €</b>



Dans les **questions diverses**, un point a été évoqué :

- **Présentation d'une convention avec l'Académie de Nancy-Metz et L'union sportive de l'enseignement du premier degré.**

La convention étant encore en discussion, en voici seulement un extrait :

Établie entre :

- ✓ Les services de l'éducation nationale de la Meurthe et Moselle représentés par M. Philippe TIQUET, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Meurthe et Moselle,
- ✓ L'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) de la Meurthe et Moselle représentée son vice-président M. Jacques DARDAINE,
- ✓ Le comité départemental de spéléologie de Meurthe et Moselle (CDS 54) représenté par son président M. Denis RODANGE.



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Meurthe-et-Moselle



## PRÉAMBULE

L'éducation physique et sportive (EPS) perfectionne les conduites motrices, améliore la sécurité et l'efficacité des actions ainsi que l'aisance du comportement. Elle favorise le développement corporel, psychologique et social. L'élève qui connaît mieux ses limites améliore ses performances et parvient davantage à se situer par rapport aux autres. Le goût durable de la pratique sportive concourt à l'équilibre et à la santé, affermit le sens de l'effort, habitue à évoluer dans un environnement collectif. C'est pourquoi l'éducation physique et sportive est une éducation à la responsabilité et à l'engagement. C'est une éducation globale visant le respect de l'autre, l'entraide, la solidarité et l'autonomie, fondements de la citoyenneté.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses activités physiques et sportives sont enseignées dans les écoles et les établissements scolaires dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'EPS et proposées dans le cadre optionnel. La spéléologie figure parmi celles qui peuvent être choisies et trouve également sa dimension éducative dans le cadre des pratiques sportives mises en place par les associations sportives au sein de l'USEP.

« La spéléologie est une activité pluridisciplinaire à forte plus-value éducative, elle allie à la fois des aspects scientifiques, environnementaux, sportifs et de loisirs.

Elle a pour objectif l'exploration du karst et des milieux souterrains, naturels, artificiels ou anthropiques afin de contribuer de manière active à l'étude, la connaissance et la conservation des terrains de pratique de la spéléologie, tout en tenant compte des éléments du patrimoine de surface.

La spéléologie exige une progression et des franchissements pouvant faire appel, selon les cas, à la marche en terrain varié, à la reptation, aux glissades, à l'escalade et la désescalade, à la descente et à la remontée sur agrès fractionnée ou pas et à d'autres techniques d'évolution sur agrès (main courante, ligne de vie, tyrolienne, échelles fixes, etc.) pouvant nécessiter la mise en œuvre de techniques d'assurances de tous types. » (Extrait de la définition de la spéléologie, Fédération Française de Spéléologie)

Au service de la réussite des élèves, la spéléologie peut constituer un outil efficace au service de l'éducation prioritaire et de la lutte contre le décrochage scolaire. Dans le cadre de la mise en place des projets éducatifs de territoire (PEDT), cette pratique sportive peut participer pleinement à l'épanouissement des jeunes et à leur formation.

À ce titre, la convention vise à donner aux personnels de l'éducation nationale et aux bénévoles de l'USEP, les moyens de se former et les ressources matérielles nécessaires à ces pratiques dans toutes leurs dimensions. [...]

---

Le secrétaire clos l'assemblée générale à 12h04 est ouvre ensuite l'assemblée générale extraordinaire en vue de réviser dans ses statuts l'article 1 fourni ci-dessous :

#### ARTICLE 1

L'association dite Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe-et-Moselle (ci-après dénommée CDS-54), créée le 12/04/1972, est un organisme déconcentré de la Fédération Française de Spéléologie (ci-après dénommée FFS). À ce titre, le CDS-54 est l'interlocuteur privilégié des collectivités locales et le représentant exclusif de la FFS auprès de ses membres au niveau départemental.

Sa durée est illimitée.

Le CDS-54 a pour but :

- la promotion de l'éthique fédérale définie par l'Assemblée Générale de la FFS,
- la coordination des activités de tous les groupements sportifs et spéléologues individuels affiliés à la FFS dans le département de la Meurthe-et-Moselle,
- l'union de toute personne pratiquant ou étudiant la spéléologie et notamment l'exploration et la connaissance du milieu souterrain naturel ou artificiel et le canyonisme,
- la recherche scientifique, la promotion et l'enseignement de la spéléologie et du canyonisme, la protection et la défense du monde souterrain et de son environnement,
- l'apport de son concours et de celui de ses adhérents à des missions de prévention, de formation et de secours en milieu souterrain en lien avec les autorités compétentes,
- l'organisation, seule ou associé, de manifestations ayant un rapport avec la spéléologie ou le canyonisme,
- la défense des intérêts de ses membres.

Le CDS-54 concourt à l'éducation physique et morale de la jeunesse.

D'autre part, il a pour objet :

- d'exercer, dans son ressort territorial, les compétences qui lui sont déléguées par la FFS ;
- de représenter, dans son ressort territorial, la FFS auprès du mouvement sportif, des pouvoirs publics, des partenaires privés ou institutionnels ainsi que, de façon générale, de toute personne physique ou morale en vue d'accomplir les missions qui lui sont confiées ;
- de suivre, coordonner et faciliter la mise en œuvre de la politique de la FFS dans les clubs de son ressort territorial ;
- de conduire, des actions décentralisées par conventionnement avec la FFS ;
- de conduire des actions de coopération avec les organisations sportives de l'État, de la région de son siège et, avec l'accord de la FFS, d'organiser des manifestations internationales à caractère régional ;
- de mener, après accord préalable de la FFS, toute action complémentaire à la politique fédérale ayant pour objet le développement et la promotion de la spéléologie, du canyonisme et des disciplines connexes ;
- de veiller à la protection des milieux de pratiques en liaison avec les populations et les professions concernées, les autres fédérations et les collectivités locales ; dans cet esprit et dans celui des Agendas 21 du CNOSF et de la FFS, le comité intègre la notion de développement durable dans ses politiques, ses règlements et les modes de gestion qui régissent son fonctionnement.

Il veille au respect de la Charte de déontologie du sport établie par le Comité National Olympique et Sportif Français.

**Le CDS-54 a son siège social au club de l'USAN, 56 Rue du Haut de Chèvre, 54000 Nancy.**

**Son adresse de gestion est déterminée par le président sous couvert de validation par le conseil d'administration.**

Le siège social peut être transféré dans une autre commune de l'aire géographique de compétence du CDS-54.

Le CDS-54 peut être membre du Comité départemental olympique et sportif de Meurthe-et-Moselle.

Il respecte la charte graphique de la FFS dans ses correspondances et sur tous ses supports de communication.

La modification est approuvée à l'unanimité.

Le secrétaire clos l'assemblée générale extraordinaire à 13h00.

Le président,  
M. RODANGE Denis

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rodange', with a stylized flourish at the end.

Le secrétaire et secrétaire de séance,  
M. LHIRONDELLE Alexis

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Lhironnelle', with a stylized flourish at the end.